



## DUO SUR LA CONSTITUTION

4

## Faut-il renforcer le poids du Parlement?



Marie-Josèphe Brodard-Yerly, ancienne présidente des Femmes paysannes fribourgeoises, à Hauteville, et Paul Grossrieder, ex-directeur du CICR, à Charmey, commentent le projet de Constitution pour le compte de «La Gruyère». Aujourd'hui, place au fonctionnement du Parlement et à la mention de Dieu dans le préambule.

16 mai 2004  
NOUVELLE CONSTITUTION

**Paul Grossrieder:** La réduction du nombre de députés, de 130 à 110? Je trouve cela très bien. Il y a des années que j'entends parler des députés, entre autres dans ma famille, et je suis d'avis qu'il faut réduire le nombre de personnes qui débattent.

**Marie-Josèphe Brodard-Yerly:** On se répète, sinon...

**PG:** Exactement. Et la différence n'est quand même pas énorme, même si la représentativité des petits districts sera un peu moins forte. Par contre, je trouve qu'il y a une contradiction: on diminue le Parlement et on lui donne un secrétariat ad hoc qui va entraîner des coûts supplémentaires. Je n'ai jamais entendu un député se plaindre d'avoir comme secrétariat la Chancellerie, qui s'occupe du Conseil d'Etat. Quand quelque chose marche, on ne commence pas à compliquer les affaires. Donc, je suis contre.

**M-J BY:** Je ne sais pas quoi penser de cela. Comme vous dites, pourquoi changer un système qui fonctionne bien? Moi, j'en veux surtout à la motion populaire, à signer par 300 citoyens, qui n'est pas une bonne chose.

**PG:** Je vois bien l'idée: donner l'occasion au peuple de s'exprimer directement. Mais au niveau de notre petit canton, on est proche des députés. On peut toujours aller leur faire des suggestions. C'est dans un sens une insulte à notre Parlement. Il ne faut pas exagérer avec cette démocratie directe. Cela devient un peu de la démagogie. Les députés, c'est leur métier et puis si on n'est pas content d'eux, la fois suivante, dehors...

**M-J BY:** Je vais même plus loin que vous. On constate que les gens ne vont plus voter. Pourquoi? Posez-vous la question. Parce qu'un excès de démocratie nuit à la démocratie. Cette motion populaire va encore créer de la paperasse, engendrer des frais et puis on ne va rien changer du tout. Je ne suis pas du tout convaincue. Quant à la réduction du nombre de députés, je suis aussi pour. De toute façon, les citoyens sont assez bien représentés par leurs élus. Ces derniers seront peut-être un peu plus efficaces, espérons-le...

**PG:** Je trouve par contre, même si ça n'a rien à voir, que le préambule de la nouvelle Constitution est réussi: «Croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres

sources»... C'est une formule suffisamment ouverte pour pouvoir convenir à tout le monde. Le compromis, qui a été trouvé après de belles bagarres, m'a-t-on dit, fait sens. On se place en dehors de cette espèce de République chrétienne imaginée par Georges Python.

**M-J BY:** Avec cette formulation, on tient compte de la réalité. J'estime qu'il nous faut vivre avec notre temps. Les choses ont bien évolué depuis la formule de 1857 «Au nom de Dieu tout-puissant»... La nouvelle formulation laisse la liberté à chacun et je trouve cela très bien.

— **Les articles 47, 95, 97 «300 citoyennes et citoyens actifs peuvent adresser une motion au Grand Conseil [qui] la traite comme une motion de l'un de ses membres.» «Le Grand Conseil se compose de 110 députées et députés. [Il] dispose de son propre secrétariat.»**

**PG:** C'est le minimum. Moi, je serais personnellement plus laïc que ça.

**M-J BY:** Vous ne mentionneriez pas Dieu?

**PG:** Pas dans la Constitution.

**M-J BY:** Mais c'est Dieu au sens large, le Dieu de toutes les religions, ça peut-être Bouddha... Ça peut convenir à tout le monde, non?

**PG:** Oui, oui, je peux l'accepter, mais je pense que l'Etat doit être autonome des Eglises et des communautés religieuses. Aujourd'hui, comme disait le philosophe français Emmanuel Mounier: «On ne peut pas faire de la politique chrétienne, mais on peut parfaitement être chrétien en politique.»

Propos recueillis par Sébastien Julian

PAR L'ACCROCHE-CHŒUR

## Des Carmina Burana habités

C'est une version habitée des «Carmina Burana» que l'Accroche-Chœur de Jean-Claude Fasel a donnée ce week-end à Fribourg. Une version de chambre ciselée et tendue, parcourue par la ferveur.

## CRITIQUE

■ Des *Carmina Burana*, la plus célèbre composition de Carl Orff, le grand public connaît les versions «d'opéra», interprétées par des chœurs imposants et des orchestres électrisés. Une musique à effet, traversée par des orages telluriques...

Rien de tel avec la «version de chambre», proposée ce week-end par l'Accroche-Chœur de Fribourg. Le chef Jean-Claude Fasel a fait le choix d'une partition moins souvent jouée, celle pour deux pianos et percussions. Et cette vaste can-

tate scénique composée dans les années 1930 apparaît soudain plus humaine, presque intimiste par moments. Intelligemment, Fasel n'a pas cherché à copier le modèle symphonique. Il a ciselé une pierre brute de mots, coupé dans un agrégat de sonorités, taillé dans un ostinato rythmique oppressant. En émergent des couleurs et des climats subtils, souvent absents de la version théâtrale. L'œuvre n'en conserve pas moins toute sa puissance et sa grandeur barbare. Mais elle acquiert sous la baguette inspirée de Fasel un supplément d'âme.

Pour obtenir ce résultat, le chef avait minutieusement préparé ses instruments. Le chœur, d'abord, impeccable de justesse et d'équilibre, privilégiant toujours le texte à la note. Si les registres masculins ont paru moins «stylisés», l'ensemble rayonne dans le chœur initial. Il joue avec le deuxième degré «Dans la taverne» en maniant l'ironie et la parodie. Alors que les enfants de la Maîtrise Saint-Pierre-aux-Liens de Bulle apportent un rai-

de lumière dans l'*Amor volant indique*. S'appuyant sur cette rythmique nerveuse, l'Accroche-Chœur investit chaque séquence avec ferveur. Il fait montre d'une parfaite technique vocale – ah! l'admirable *Bibit hera, bibit herus* – dans les parties électrisées comme dans les plages inspirées du grégorien. Une telle aisance aurait mérité une acoustique plus généreuse que celle de l'aula de l'Université. Sa relative sécheresse sert, par contre, les percussionnistes qui ont offert un remarquable relief à ces pages, sans jamais tomber dans une interprétation trop mécanique.

Le succès de cette interprétation réside aussi dans le talent des deux pianistes – Eric Cerantola et Gregor Camenzind – dont les jeux font rapidement oublier les sonorités orchestrales. Et si on a apprécié les interventions de Brigitte Fournier et de Paolo Vignoli, c'est Michel Brodard qui tire son épingle du jeu solistique. La basse irradie de présence et de musicalité.

Patrice Borcard

SD DE GRANGES

## Trente bougies à souffler

■ Fondée en 1974 grâce à l'ancien syndic François Jordil, qui voulait rapprocher anciens et nouveaux habitants d'un village en pleine expansion, la Société de développement de Granges (SDG) fête son 30<sup>e</sup> anniversaire. L'événement a été évoqué vendredi à l'assemblée générale qui, présidée par Ginette Viennet, a rassemblé une trentaine de membres. «Pour nos 30 ans, nous allons offrir au village deux «entrées», l'une en arrivant d'Attalens, l'autre de Palézieux», explique Patricia Gabriel, secrétaire de la SDG. Il s'agit de structures en bois permanentes, que l'on va décorer avec des fleurs. C'est Philippe Alibert, d'Attalens, qui réalise ce travail devisé à 7000 francs, et pour lequel l'assemblée a donné un accord unanime.

Après avoir tiré un bilan 2003 globalement positif, même si la Fête sur l'alpage n'a pas, à cause de la météo, tenu toutes ses promesses financières, le comité a présenté les activités 2004, qui se déclinent entre décoration florale du village (le 8 mai), Passeport-vacances (du 5 au 17 juillet), Fête sur l'alpage (3 et 4 septembre), Fête du vin cuit et bénichon (8 et 9 octobre) et Saint-Nicolas (5 décembre). Pour marquer ses 30 ans, la SDG organise, samedi 15 mai à la chapelle (20 h 30), un concert original. «Pour la première fois, le groupe vocal *Lundi 7 Heures*, avec Pierre Huwiler, vient en Veveysse», se réjouit Patricia Gabriel.

La SDG, qui a élu deux nouveaux membres au comité, Marcel Mesot et Pierre Gabriel à la suite des démissions de Pascal Repond et Siméon Berset, s'est par ailleurs dotée d'un site internet, [www.granges.org](http://www.granges.org), où l'on peut lire, en ligne, le journal *Granges.org*, et prendre connaissance de toutes les activités de la SD. MPA

LE MOURET

## En avant pour le giron

*Le Mouret accueillera les 6, 7, 8 et 9 mai le 23<sup>e</sup> Giron des musiques de la Sarine. Plus de mille musiciens d'une vingtaine de sociétés du district ainsi que deux sociétés invitées participeront à la fête.*

■ La société de musique L'Avenir du Mouret se prépare depuis deux ans pour accueillir neuf harmonies et dix brass bands du district. Elle a également invité les sociétés voisines de St-Silvestre et de Giffers à se joindre à la fête. Les vingt et une formations se présenteront devant les experts samedi et dimanche.

C'est le trompettiste valaisan Eddy Debons et le saxophoniste fribourgeois Philippe Savoy, tous deux professeurs de musique aux Conservatoires de Sion et de Fribourg, qui apprécieront tant la pièce de concours en salle que la prestation des musiciens au concours de marche. Les tambours se produiront devant deux figures connues du monde du tambour fribourgeois, Richard Stucki et Frédéric Brasey. La scène de la cantine verra également défiler les sociétés sarinoises durant ces deux journées de concours pour des concerts d'animations.

Un effort particulier a été porté afin que le confort acoustique puisse être optimal. Dans la salle de gymnastique où se déroulera le concours en salle, des panneaux amovibles ont été disposés précisément à cet effet. Une volonté de bien faire que l'on retrouve dans la cantine qui accueillera notamment les concerts de gala de vendredi et de

samedi soir. Le choix d'une halle de fête de trois mille places en un seul volume afin de favoriser l'acoustique en est un exemple.

Mais les responsables n'en sont pas restés là: «Pour la sonorisation de notre cantine, nous travaillons avec des professionnels qui ont déjà fait leurs preuves lors de grandes manifestations comme le Paléo Festival ou expo.02» indique Jean-François Broillet, président de la commission de musique.

## Deux invités prestigieux

Fondé en 1982 par une poignée d'amoureux de jazz, le Toni's Big Band Orchestra sera en concert le vendredi soir (20 h 30). Un concert dans la pure tradition swing, avec quelques incursions dans des compositions plus récentes et des rythmes binaires ou latins. Cette formation d'une vingtaine de musiciens est emmenée depuis cinq ans par le saxophoniste et bandleader Samuel Zingg. Il sera accompagné de la chanteuse fribourgeoise Christine Droux.

Avec l'Ensemble de cuivres valaisan dirigé par Christophe Jeanbourquin, la fête des musiques de la Sarine accueille samedi (20 h 30) l'un des plus prestigieux brass bands d'excellence du pays. «Nous jouerons des pièces relativement légères et de style très varié. Le public pourra également découvrir de nombreux solistes», promet le chef.

Tout le week-end, l'orchestre de bal Die Lustigen Biertrinker se chargera d'animer les deuxièmes parties de soirée. Le cortège aura pour thème la bande dessinée et se déroulera dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30.

Mehmet Hikmel

## LE CHIFFRE DU JOUR

Il s'agit du nombre de groupes politiques représentés à la Constituante.

7

Dans l'ordre de grandeur numérique, il y a le Parti démocrate-chrétien (39 élus), le Parti radical-démocratique (27), le Parti socialiste (27), le groupe Citoyen (11), l'Union démocratique du centre (10), le Parti chrétien-social (9) et le groupe Ouverture (7)

PUBLICITÉ

La nouvelle Constitution n'a rien d'un texte constitutionnel. Il ressemble à un programme étatique qui augmente les tâches et les charges de l'Etat.



Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services

Freiburgische Industrie- und Handelskammer

LE 16 MAI  
Osons dire  
**NON**  
à la nouvelle  
Constitution